

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**RELEVÉ DE DÉCISIONS**  
**DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2010**

Le Conseil de direction, réuni le lundi 15 novembre 2010 à 8h30 en salle François-Goguel :

- a autorisé le Directeur de l'IEP de Paris à conclure des conventions de partenariat dans le cadre de la procédure « Conventions Education Prioritaire » avec les établissements suivants :

**Académie d'Orléans-Tours :**

- Lycée Silvia Monfort à Luisant (28) ;
- Lycée Edouard Branly à Dreux (28).

**Académie de Paris :**

- Lycée Bergson à Paris (19<sup>ème</sup>) ;
- Lycée Colbert à Paris (10<sup>ème</sup>).

**Académie de Rouen :**

- Lycée Marcel Sembat à Sotteville-lès-Rouen ((76) ;
- Lycée Les Bruyères à Sotteville-lès-Rouen ((76) ;
- Lycée André Malraux à Gaillon (27).

**Académie de Reims :**

- Lycée Vauban à Givet (08) ;
- Lycée Jean Moulin à Revin (08).

**Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie :**

- Lycée Do Kamo à Nouméa (Province Sud) ;
- Lycée Apollinaire Anova à Païta (Province Sud).

- a adopté par 19 voix pour, 6 voix contre le partenariat de double diplôme avec le Collège de l'Université de Columbia ;
- a adopté le procès-verbal provisoire de la séance du 18 octobre 2010.